

PROCES-VERBAL de la Réunion du Mardi 02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence d'Alain LEGRAND, Maire, à la mairie

Etaient présents : Guillaume HAUCHARD, Florian BETTENCOURT, Patrice FOYER, Jean-Claude BOUGUET, Alexandre BRUBION, Marc CHEMIN, Marcel JOUEN, Eric DEPORTE, Noémie LUCE.

Absents excusés : Margot TERRIER.

Absentes : Christelle BALETTE- SOUBLIN.

Procurations : Margot TERRIER donne procuration à Guillaume HAUCHARD.

Secrétaire de Séance : Patrice FOYER.

Mme BARRE-GIBON Adeline présente sa démission de conseillère municipale à M. Alain LEGRAND avec effet immédiat.

1/ Validation du compte administratif.

Monsieur LEGRAND présente un mail de Mme MINOT, perceptrice, expliquant l'utilisation des comptes 021 et 023.

M. BETTENCOURT prend la parole en stipulant que M. LEGRAND a pris part au vote de compte administratif. Ce vote est donc caduc.

Le conseil municipal prend la décision de reporter la validation.

Présents : 10

Procuration : 1

Suffrages exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

A l'unanimité des présents la validation du compte administratif est reporté.

2/ Approbation du procès-verbal de la dernière réunion.

M. HAUCHARD prend la parole en expliquant qu'étant le secrétaire de séance de la dernière réunion, des éléments importants ont été enlevés, notamment lors du vote du compte administratif. M. LEGRAND dément toute modification. S'en suit un vif échange entre Mrs LEGRAND, HAUCHARD et BETTENCOURT.

M. HAUCHARD, premier adjoint décide de quitter la réunion à 21h30.

Présents : 9

Procuration : 0

Suffrages exprimés : 9

Pour : 0

Contre : 9

Abstention : 0

A l'unanimité des présents la validation du procès-verbal de la réunion de conseil est reportée.

3/ Vote du budget primitif 2024.

M. BETTENCOURT prend la parole en expliquant que le délai légal d'envoi des documents, soit 12 jours, aux différents membre du conseil n'a pas été respecté.

De plus il met en garde le conseil sur la possibilité d'une mise sous tutelle de la commune, notamment parce que le coefficient d'autofinancement courant est de 1.09 alors que la strate départementale est de 0.9. M. BETTENCOURT met en avant le manque d'économies réalisé par la commune depuis de nombreuses années.

Ne souhaitant être acteur d'une éventuelle mise sous tutelle, M. BETTENCOURT quitte la réunion à 21h50.

M. Le Maire propose de reporter le vote du budget primitif 2024.

Présents : 8

Procuration : 0

Suffrages exprimés : 8

Pour : 0

Contre : 7

Abstention : 1

A l'unanimité des présents le vote du budget primitif est reporté.

4/ Date de passage des jardins fleuris 2024.

Le conseil décide des dates suivantes pour le 1^{er} et le 2^{ème} passage.

- le samedi 22 juin à partir de 14h.

- le samedi 24 août à partir de 14h.

5/ Achat/location d'une fontaine à eau pour l'école.

Vu le contexte actuel de la commune, le conseil décide à l'unanimité de servir de l'eau du robinet. Des packs d'eau seront à disposition en cas de turbidité de l'eau.

6/ Délibération pour autoriser le maire de procéder au virement de crédits d'un compte à un autre sans avoir besoin de réunir le conseil mais en l'informant de ce virement.

Vu le départ de M. HAUCHARD et de M. BETTENCOURT, respectivement 1^{er} et 2^{ème} adjoint, le conseil ne souhaite pas délibérer maintenant du sujet dit plus haut.

Présents : 8

Procuration : 0

Suffrages exprimés : 8

Pour : 0

Contre : 7

Abstention : 1

A l'unanimité des présents le vote de cette délibération est reporté.

7/ Défense incendie du vieux Louvetot

Le conseil est toujours en attente d'une réponse d'un riverain pour céder un morceau de terrain afin d'y installer l'aménagement nécessaire.

Il a été proposé l'installation d'une mare ce qui a été refusé à l'unanimité par le conseil à la vue des désagréments que cela pourrait causer au voisinage.

8/ Travaux RD104, route de FLAMARE

Mr LEGRAND stipule qu'il a chargé l'entreprise choisie auparavant par le conseil de prendre contact avec la direction des routes afin d'établir un pré-projet.

Questions diverses.

Néant

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h40.

Le Maire

Signé en séance
Alain LEGRAND



Le Secrétaire de Séance,

Signé en séance
Patrice FOYER

